

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 131

Artikel: Menus propos
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249934>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

travers les voyageuses qui croyant à l'approche d'un orage se ramassent de suite et ne tardent pas à se poser généralement près de terre où il est facile de les capturer. Si l'essaim recueilli cherche de nouveau à filer on fait passer la ruche dans une cave ou dans un local frais pendant une nuit et l'essaim ne cherche plus à

* * *

Le foin est assez rare en diverses localités; ce n'est pas une disette mais son peu d'abondance ça et là pourra obliger les propriétaires de bestiaux à utiliser comme fourrage des substances en général trop négligées. La nécessité rend les gens industriels et leur fait découvrir le moyen de se tirer d'affaire.

Parmi les substances alimentaires que l'on tire de l'oubli, il y en a qui ne sont pas pour rien délaissées dans les périodes d'abondance, pour les unes c'est la dureté des fibres et la difficulté d'assimilation; pour d'autres, ce sont des chances d'accidents, congestions, indigestions, etc., quand le propriétaire ne prend pas toutes les précautions nécessaires dans l'administration de cette nourriture.

On nous a signalé de divers côtés la paille d'avoine comme ayant eu une mauvaise influence sur le lait des vaches, et l'on nous a demandé si c'est un fait accidentel ou si l'on connaît déjà ce qu'il en est de l'effet nuisible de ce fourrage? Au point de vue de sa composition chimique la paille d'avoine est un bon fourrage, contenant en proportion suffisante des principes nutritifs et quand on l'emploie pour des chevaux ou pour des moutons, ces animaux s'en trouvent bien et ils ont même de la tendance à s'engraisser.

La paille d'avoine contient un principe amer qui a probablement une action sur la digestion, mais qui agit aussi sur la glande mammaire et communique une certaine amertume au lait.

On sait que le grain de l'avoine, surtout de l'avoine foncée, contient un principe résineux analogue à la vanille qui est la cause probable de l'excitation que les chevaux manifestent quand ils ont mangé l'avoine. Bien qu'on ne puisse pas en conclure qu'un pareil élément se trouve aussi dans la paille, il n'est pas moins vrai que celle-ci est peu favorable au rendement en lait, en qualité d'abord, puis au bout de quelque temps, pour ce qui concerne la quantité du rendement.

Pour les chevaux on n'a pas à redouter une telle influence, mais, à la longue, la paille d'avoine produit chez eux un peu de paresse de la digestion et l'on a parfois constaté des cas de coliques lorsqu'on a voulu brusquement substituer la paille d'avoine à celle de froment.

Il faut donc recommander la prudence dans l'emploi de la paille d'avoine et l'on fera bien de s'abstenir d'en donner aux vaches laitières.

Menus propos

Bijoux américains. — Savez-vous quel est le grand chic à Chicago?

Il consiste, dit-on, à porter en breloque, en collier, en boucles d'oreilles, des yeux humains polis, durcis et préparés par un procédé chimique tenu soigneusement secret. Du temps des Indiens, on se parait de la chevelure de ses ennemis. Des cheveux, la mode a passé aux yeux. C'est le progrès.

Les Indiens portaient les chevelures qu'ils avaient « scalpées ». On ne dit pas si les gens

qui portent des yeux humains doivent les avoir arrachés eux-mêmes.

* * *

Les poules qui mangent leurs œufs. — Il y a des poules qui, mères dénaturées, mangent leurs œufs au lieu de les couvrir. D'où vient ce phénomène qui constitue un si mauvais exemple pour les familles?

Des observateurs ont cru constater que, lorsque les poules mangent leurs œufs, c'est que la coquille de ces derniers est très mince. La coquille est mince parce que la poule n'absorbe pas assez de substance calcaire et que, sentant cette lacune dans son organisme, elle éprouve le besoin de la combler. Elle mange donc ses œufs pour avoir de quoi fabriquer la coquille de ceux qu'elle pondra ensuite.

Pour guérir l'animal de son vilain défaut, il suffit donc paraît-il, de lui donner à manger des coquilles d'œufs convenablement pilées.

Les mauvaises mères de famille se corrigent moins facilement que cela.

Etat civil

ARRONDISSEMENT DE BONFOL.

1^{er} trimestre 1900

Naissances.

Janvier. — Du 2 à Bonfol, Wirth Joseph Jules fils de Pierre de Froidefontaine France, et de Justine née Henzelin de Bonfol. — Du 15, à Bonfol, Dietlin Marcel Léon, fils de Marcel de Kiffis, Alsace et de Marie née Collin de Char-moille. — Du 26, à Bonfol Chevrolet Rose Marie, fille de Lucien de Bonfol et de Anna Henzelin de Bonfol. — Du 27, à Beurnevésin, Vultier Jeanne, Marie, fille de Bruno de Beurnevésin et de Albertine Moine de Montignez. — Du 31, à Bonfol, Chapuis Flora, Irène, fille de Aristide de Bonfol et de Anna née Pée de Levoncourt, Alsace.

Février. — Du 15, à Vendlin-court, Boinay Berthe Lucia, fille de Xavier de Vendlin-court et de Marie, Anne, née Gasmann de Char-moille. — Du 15, à Bonfol, Gobat Henri Charles, fils de Samuel Adolphe de Crémènes et de Lisa née Sterky de Lützelfüh. — Du 21, à Vendlin-court, Werth Georges Robert, fils de Alois de Fullern, Alsace et de Louise née Porchy de Vendlin-court. — Du 28, à Vendlin-court, Nicolas, Emile, fils de Alexis Louis de Santino Italie, et de Marie Ida née Kuhn.

Mars. — Du 3, à Bonfol, Bregnard Jean Joseph, Maurice fils de Marie de Bonfol. — Du 3 à Vendlin-court, Ruetsch Lucie, fille de Ignace de Bouxwiller, Alsace et de Elisa née Sutter de Rhein.

Du 15, à Beurnevésin, Boillon Armand, fils de Victorin de Réchésy France, et de Marie née Berret de Cornol. — Du 19, à Bonfol, Bregnard Laurence, Augusta, fille de Jacques de Bonfol et de Augusta née Theurillat des Breuleux. — Du 19, à Bonfol, Cramatte Olga, Marie, fille de Louis de Bonfol et de Angéline née Theurillat des Breuleux. — Du 20, à Vendlin-court, Ecabert Joseph Edmond fils de Alcide du Bémont et de Louise née Chételat de St Ursanne.

— Du 22, à Bonfol, Panizzoli Augusta, Marie, fille de Auguste de Prestino Italie, et de Marie née Gaibrois de Bonfol. — Du 21, à Bonfol, Chappuis Camille, Aline, fille de Léon de Bonfol et de Victorine née Chappuis de Bonfol.

— Du 23, à Bonfol, Bregnard Charles, Pierre, fils de Victor de Bonfol et de Marie née Henzelin de Bonfol. — Du 24 à Vendlin-court Gigandet Ernest, Emile, fils de Alfred de Vendlin-court et de Léonie née Corbat de Vendlin-court. — Du 24, à Bonfol, Cramatte, Suzane, Otilde, fille de Joseph de Bonfol et de Marie née Chevrolet de Bonfol. — Du 31, à Beurnevésin, Fuhrer Samuel, Eloi, fils de Frédéric de Trubschachen et de Berthe née Barthoulet de Goumois.

Décès.

Janvier. — Du 8 à Bonfol, Bourgnon Joséphine de Bonfol, épouse de Pierre Bourgnon née le 5 mars 1841, fille de Chaigat François et de Marguerite Merguin.

Février. — Du 25 à Bonfol, Comment Lucie, fille de Comment Jules de Bonfol et de Virginie Jolidon de Bonfol née le 26 juin 1899. — Du 25, à Beurnevésin, Corbat Emile, Joseph de Vendlin-court, fils de feu Corbat Pierre et de Véronique Turche, né le 25 juin 1865, veuf de Marie, Joséphine née Guenat. — Du 25 à Vendlin-court, Christe Pierre Auguste, époux de Catherine Card, fils de Jean Pierre Christe et de Catherine née Maillard, né le 11 juin 1861 de Vendlin-court.

Mars. — Du 3 à Bonfol, Comment Fernand, fils Jules de Bonfol et Virginie Jolidon de Bonfol, né le 26 mai 1898. — Du 9, Christe Honoré, époux de Catherine, Julie Fleury, fils de Jean Pierre Christe et de Marguerite née Corbat, né le 9 février 1861 de Vendlin-court. — Du 13, à Vendlin-court, Barthe Méline, épouse de Barthe François de Vendlin-court, fille de Louis de Vendlin-court et de Eugénie Boinay de Vendlin-court, née le 29 mars 1853. — Du 16 à Bonfol, Saunier Julie Lucie, fille de François de Courtavon, Alsace, et de Honorine Jolidon de Bonfol, née le 28 mai 1899. — Du 15 à Bonfol, Gutzwiller René, fils de Marie de Bonfol, né le 22 octobre 1899.

Mariages.

Janvier. — Du 5, Cattin Auguste Léon boitier, des Bois domicilié à Beurnevésin, né le 5 juin 1877, et Baiger Marie, Catherine de Fresse, France, domiciliée à Réchésy, France, née le 3 janvier 1876.

Février. — Du 17, Bregnard Ernest Constant, faiseur de ressorts, de Bonfol, domicilié à Beurnevésin, né le 7 mai 1879, et Cramatte Lucie, Rosa de Bonfol y domiciliée, née le 26 mars 1882. — Du 17, Duvaux François Eugène faiseur de ressorts de Montbéliard, domicilié à Bonfol, né le 28 mai 1877, et Henzelin Anna, Fidélia, de Bonfol y domiciliée née le 7 octobre 1879.

Mars. — Du 17, Dassen Gottfried de Taiffelen Berne domicilié à Thonne, né le 10 septembre 1876, et Chappuis Amélie, Marie de Bonfol y domiciliée, née le 10 mars 1879.

Ça et là

La fraise et la goutte. — Puisque nous voici dans la saison des fraises, rappelons que ces fruits, si agréables, au goût, sont aussi un médicament.

Linné, le premier, a recommandé la fraise aux gouteux et aux rhumatisants.

Le célèbre naturaliste suédois était fort sujet à des accès de goutte. C'était en 1750; depuis quinze jours, il était tourmenté par sa diathèse, lorsqu'on lui apporta des fraises. Il en consuma une quantité considérable, et, après une nuit tranquille, exempte de douleur, il put se lever le lendemain et reprendre son travail interrompu depuis l'accès.

Les années suivantes, la goutte reparut, mais toujours moins violente; et, après avoir recouru au même remède quatre ou cinq jours de suite, il se débarrassa de son infirmité et passa ensuite vingt ans sans en éprouver la moindre atteinte.

D'après Gessner, le suc exprimé des fraises macérées pendant quelques semaines dans l'alcool, pris à la dose d'une cuillerée soir et matin, apporte un grand soulagement aux malades atteints de gravelle et d'affection calculeuse. Et Boerhave avait déjà dit qu'en pareil cas la propriété des fraises réside surtout dans les graines, et ils les prescrivait infusées dans du vin blanc.

Gelnecke a préconisé jadis la fraise comme